



A propos de toxicomanie en région lausannoise

N° 2 Septembre 1996

Rel'ier
Route de Crissier 9
1020 Renens

Plus de 2500 commandes pour les prochains numéros! **ZOOM** a été bien accueilli par ceux et celles auxquels il est destiné, élus et intervenants des différentes communes de la **COREL**, médecins concernés. Merci de votre intérêt... sans oublier qu'informations ou propositions de votre part seront toujours les bienvenues!



édito

Ce deuxième numéro est consacré à la situation des parents et des proches de personnes toxico-dépendantes. Touchées en première ligne, ces familles ne sont pas préparées à ce qui leur arrive: surprises, mal informées, désemparées, elles sont aussi, la plupart du temps, complètement isolées. Le problème, au début, reste dans la sphère de la famille. Depuis deux ans, des changements se sont amorcés:

- des groupes d'entraide (parents seulement ou parents et personnes intéressées) se sont constitués dans plusieurs villes du canton. Parler avec ses semblables de problèmes communs, c'est déjà ouvrir une brèche à l'isolement. Mais c'est aussi apprendre des autres: il y a là tout un capital d'expériences partagées qui aide à prendre son problème en main. Invitées à l'une de ces réunions, nous avons été impressionnées par la chaleur, parfois aussi par l'humour dégagés par les participants.

- Parmi ces groupes d'entraide, certains se sont regroupés au plan cantonal pour faire reconnaître publiquement leur implication (Association Vaudoise des Personnes Concernées par

les problèmes liés à la Drogue, AVPCD). Ils veulent être entendus, consultés, informés sur les orientations politiques, les diverses formes de traitement ou les solutions de prise en charge.

Enfin, l'implication et la prise en compte des familles dans la problématique de l'enfant est un paramètre dont tout un courant de thérapeutes soulignent l'importance.

Parole à... ouvre donc la discussion...

**Municipaux
Elus locaux
Policiers
Médecins
Travailleurs
sociaux**

*Cette publication
s'adresse à vous!*



parole à...

une mère et un médecin concernés

M^{me} G. : J'avais des doutes. Je savais qu'il fumait des joints. J'en avais parlé avec le médecin qui m'avait rassurée. Mais sa chambre devenait de plus en plus en désordre, sa tenue négligée, son attitude fuyante. J'ai su plus tard qu'il avait tenté plusieurs sevrages, seul. Puis il a demandé de l'aide à son médecin en lui demandant de garder le secret. Il a entrepris un sevrage à la maison... sans qu'on ne connaisse la «maladie» ! C'était tellement bizarre que j'ai téléphoné au médecin qui m'a répondu que c'était un virus. A l'époque mon gamin avait 17 ans. Et puis un beau matin, il est arrivé accompagné de deux gendarmes de la brigade des stupés avec un mandat de perquisition. C'est là que j'ai su qu'il sniffait l'héroïne. Tout ce silence... il avait tellement honte qu'il ne voulait rien dire ; il croyait qu'il arriverait à s'en sortir tout seul. Hélas.

**« Tout ce silence...
il avait tellement
honte qu'il ne voulait
rien dire »**

M^{me} G.

La toxicodépendance n'affecte pas seulement la personne qui la subit mais également les membres proches de la famille et de l'entourage. Comment comprendre que « cela » ait pu se passer ? Comment réagir dans le quotidien ? Comment accompagner sans s'y perdre soi-même ?

Ce qui, pour les parents, a l'allure d'un cataclysme brutal, peut être lu par l'intervenant comme le moment particulier d'une longue histoire familiale. Dans cette optique il prendra soin d'intégrer la famille à la prise en charge du patient. Sur quoi va se jouer l'intervention thérapeutique ? à quelles difficultés sera-t-elle inévitablement confrontée ?

nouveau sevrage de notre fils et de sa copine, mais cette fois-ci, en connaissance de cause. Son amie ne voulait pas qu'on en parle à ses parents, tout comme notre fils

auparavant. Et on s'est trouvés dans la même position que le médecin, à garder le secret... Mais j'ai averti les parents dès que j'ai connu la rechute de la copine.

A ce moment j'étais persuadée qu'il suffirait d'entreprendre quelque chose et qu'avec beaucoup d'amour et de soutien le problème se résoudrait tout naturellement. Mais il y a eu très vite des rechutes, et puis de nouveaux sevrages. On n'y croyait plus, du moins, pas de

cette façon-là. Sa situation ne faisait qu'empirer, sa santé se dégrader. C'est alors qu'il a reconnu qu'il était malade, qu'il voulait se soigner. La recherche d'un lieu de cure a été très difficile ; 9 mois plus tard, il s'en allait et recommençait à zoner...

Qu'avez-vous fait dans cette situation qui semble une mort lente ?

M^{me} G. : Alors que je cherchais de l'aide, je me suis sentie mise en accusation. On m'a dit des choses insupportables. Je me sentais couler, j'ai cru devenir folle. J'ai trouvé un immense réconfort en téléphonant à Nar-Anon, où pour une fois on m'écoutait et me comprenait. Ensuite, il y a eu quelqu'un qui me voyait si désespérée, ne sachant pas quoi me dire, m'a simplement prise dans ses bras.

J'ai senti une chaleur monter en moi. Là, j'ai compris que je devais vivre même si mon fils pouvait mourir. Ce fut un déclic, j'ai su dès ce moment-là que, lorsque j'irais mieux, je créerais un groupe de parents. Ma devise étant « plus jamais seule face à un si grave problème ».

Et vous-même, avez-vous changé, au cours de cette période ?

M^{me} G. : Je suis devenue sûre de moi, j'ai renforcé ma personnalité. J'ai appris à poser des limites, à vivre pour moi et à m'ouvrir aux autres, à oser dire les choses telles que je les ressens. Je ne me fais pas manipuler. J'ai l'impression d'être devenue plus claire. Dernièrement, il m'a demandé de témoigner à son procès, je n'ai pas voulu le couvrir, j'ai dit qu'il consommait encore, j'ai été critiquée pour cela.

Mais mon fils a aussi changé, vis à vis de moi. Je crois qu'il sait que je suis juste, il ne me manipule plus comme avant car, au fond de lui, il sait que j'ai raison. Il me respecte et nos contacts sont bons. L'autre jour il est arrivé très mal en point, nous avons parlé tout l'après-midi. Je lui ai dit que j'ai confiance en lui, qu'il a de la valeur et qu'il s'en sortira.

Moi, je trouve qu'il faut intégrer la famille dans un traitement, quel qu'il soit. Par exemple mon fils aurait eu un cancer, on m'aurait avertie, on l'aurait pris en main ensemble ; pour la drogue, c'est pareil. Les parents ont le droit de savoir. Le but est de voir comment on va les avertir, ce qu'on va mettre en place, ce qu'on peut faire ou ne pas faire. Le toxicomane, un manipulateur ? les responsables, c'est nous, la société, avec nos discours si partagés, si contradictoires... alors le toxicomane se faufile, et en profite.

Rel'ier : ***Vous définissez la famille comme un système dans lequel chacun des membres vit en interdépendance. Votre rôle consiste à permettre la mise en évidence de ces mécanismes. Qu'entendez-vous par là ?***

H. Burkhalter¹ : Souvent dans le système familial, tous les membres souffrent, mais l'un d'entre eux de façon plus visible. Le type de problème qui empoisonne un système peut être assez banal : excès d'autorité, manque de confiance, tendance dépressive, conflits conjugaux ou intra-psychiques non révélés chez l'un des parents ; ou encore petits ou grands secrets de famille (suicide d'un ancêtre, bannissement à l'origine d'une immigration, adultère, maltraitements...). Toutes ces choses génèrent des messages non verbaux qui sont destructeurs. Je dirais que l'intervenant doit alors se conduire comme un accoucheur : il aide à ce que les choses soient dites, à leur prise de conscience ; très concrètement, il donne à voir des formes de mauvaise communication, terriblement présentes mais pas explicitées ; par exemple, l'habitude de se taire dès qu'on perçoit l'impatience de l'autre...

Il joue aussi le rôle d'un pédagogue qui enseigne qu'on a le droit d'avoir des difficultés, d'être déprimé, de ne pas avoir été à la hauteur comme conjoint ou comme parent. Une démarche fructueuse consiste à faire parler les parents de leur propre adolescence et de leur propre trajectoire de façon à ce que l'enfant comprenne qu'il n'est pas responsable de leur situation. L'enjeu, c'est d'éviter la désignation d'un coupable ; il faut démarrer sur un « préavis de bonne volonté ».

« Une démarche fructueuse consiste à faire parler les parents »

H. Burkhalter

Donner cette sécurité permet aussi de donner un sens, même provisoire, à son histoire.

Le cheminement d'un patient toxicomane est à la fois long et heurté, fait de succès et de ruptures. Cela marque inévitablement les rapports entre patient, médecin et parents, confrontés chacun à ses propres attentes... et à ses déceptions. Quelles sont les principales difficultés pour vous, médecin ?

H. Burkhalter : Quand quelqu'un demande de l'aide, l'« aidant » se sent investi d'un grand pouvoir car il est l'objet d'une grande attente. Cela fait du bien ! C'est le piège de la « toute-puissance ». Si j'entre dans la famille avec ce défi impossible, je trahis mon rôle puisqu'en cas d'échec, il faudra chercher le fautif (moi ? lui ? eux ? ...). Il y aura eu tromperie sur le « pouvoir » de guérir car j'aurai permis de croire à une solution magique, à une résolution du problème sans l'engagement des partenaires. Mon rôle, au contraire, consiste à toujours ramener à la réalité, à rappeler l'implication et la responsabilité de chacun.

Souvent la famille compte sur le médecin pour qu'il serve d'intermédiaire, gommant ainsi les problèmes de communication. C'est un piège ! Le médecin est si rapidement emmêlé dans le système familial, que le recours à un co-thérapeute peut être nécessaire pour « prendre du recul ».

Avant tout, je sens mon rôle comme un accompagnant, un repère, un soutien : encourager à fond... en maintenant le cap sur la réalité.

¹ H. Burkhalter est membre de l'Association vaudoise des médecins concernés par la toxicomanie.

Mettre la faute exclusivement sur les parents n'est pas juste ! La dépendance aux drogues, quelle qu'elle soit, a de nombreuses causes.



brèves

AVPCD Association Vaudoise des Personnes Concernées par les problèmes liés à la Drogue

Case postale 661
1020 Renens 1
Tél. 323 52 01

Groupes d'entraide,
personnes de contact actuellement

LAUSANNE

Claire et Cristian Barblan
Lausanne 323 52 01
Tous les jeudis à 20 h.
au Restaurant «Le Chat Noir»
Beau-Séjour 27, Lausanne

PRANGINS

Muriel Hardy 022/361 67 14

YVERDON (2 groupes)

Francine Buensoz 024/24 25 77
Francine Guyon 024/21 80 50

VEVEY - EST VAUDOIS

M^{me} Maggy Ambresin privé 944 08 38
prof. 921 22 49
M^{me} Victoria Gonzales privé 922 15 63

LUCENS ET ENVIRONS

Monique Dessarzin 906 93 60

MORGES

Groupe de mères
Animé par l'Association du Relais
M. Guy André 077/21 95 36

NAR-ANON

Ursula 691 58 46
Jacqueline 728 66 77

Livres

Mon enfant aussi...?

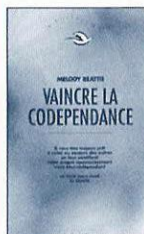
J. Vontobel, A. Baumann,
Ed. Pro Juventute, 1995

«Les questions des parents sur la toxicomanie et les drogues». Des réponses précises concernant les produits ; une aide face aux inquiétudes légitimes des parents.



Vaincre la codépendance

M. Beattie, Ed.
JC. Lattès, 1991

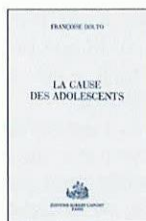


Une analyse des mécanismes de codépendance face aux membres de la

famille; des outils de réflexion pour se donner les moyens de prendre de la distance.

La cause des adolescents

F. Dolto, Ed.
R. Laffont, 1988



Dolto, notre mère à tous... un grand classique qui aborde l'adolescence ; la traversée de cette zone de turbulences pose une série d'épreuves que chacun s'efforcera de résoudre en fonction de ses ressources propres et de celles que lui propose son environnement. Dolto déblaie le terrain pour inspirer des commencements de réponses.

Bloc notes

1

Le Centre St-Martin, centre cantonal ambulatoire de traitement et d'orientation ouvre ses portes fin septembre.
St-Martin 7,
1005 Lausanne,
tél. 316 16 16.

2

Atelier de créativité (Place du Château), animé par M^{me} Mc Kenzie (art thérapeute) pour quelques personnes toxicomanes, gratuit.
Mercredi et jeudi,
10h00 - 16h00,
tél. 781 26 92.

IMPRESSUM

RELIER: RELais Information Et Réseau
Route de Crissier 9 - 1020 Renens - Tél. + Fax 021 635 60 75

Répondables de la publication: Anne Dentan, Geneviève Ziegler

Graphisme: Fabio Favini